



République française
Département de la Mayenne
Arrondissement de Mayenne
Commune de LASSAY-LES-CHATEAUX

Envoyé en préfecture le 19/12/2025

Reçu en préfecture le 19/12/2025

Publié le

ID : 053-215301276-20251216-2025_091-DE



CONSEIL MUNICIPAL DU 15 DÉCEMBRE 2025

Le Conseil municipal de la commune de LASSAY-LES-CHÂTEAUX, également convoqué le 10 décembre 2025, s'est réuni en session ordinaire, le lundi 15 décembre 2025 à 20 heures 30, sous la présidence de Monsieur Jean RAILLARD, Maire.

CONSEILLERS : En exercice : **17** - Présents : **16** - Pouvoir(s) : **1** - Votants : **17**

Présent(s) : J. RAILLARD – S. SOULARD – M. RIGOUIN – M. CONNEAU – B. LANDAIS – MF. THELIER – S. SAINT-ELLIER – C. BORDERIE – M. POUSSIER – F. BEAUDUCEL – C. ALLAIN – D. LEROY – J. DELAUNAY – C. MOREAU – C. BEAUDOUIN – A. LECOQ

Madame Claudette MAIRE a donné pouvoir à Madame Marie CONNEAU

Secrétaire de séance : Madame Marie-France THELIER a été désignée secrétaire de séance.

TARIFS 2026 – SERVICES ENFANCE

N° 2025-091

Rapporteur : B. LANDAIS

Vu le Code général des collectivités territoriales (CGCT), notamment son article L2121-29 portant sur la compétence du Conseil municipal en matière de règlement des affaires de la Commune,

Vu la délibération N° 2024-051, en date du 8 juillet 2024, relative aux tarifs communaux du service enfance applicables à compter du 1^{er} septembre 2024,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

ARTICLE 1

De modifier la grille des tarifs communaux ci-dessous à compter du 1^{er} janvier 2026 :

SERVICE ENFANCE TARIFS		2026
Forfait annuel d'adhésion aux services périscolaires, par famille (frais de dossier d'inscription et de réinscription)		7,00
ANIMATION - ACCUEIL DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT (ALSH)		
3 tranches de quotient familial : 1 = 0 à 900 ; 2 = 901 à 1100 ; 3 > à 1100 et tarif appliqué aux familles ne souhaitant pas communiquer leur quotient ou n'ayant pas fournis les documents permettant le calcul du quotient		
PERISCOLAIRE		
Accueil périscolaire : de 7h30 à 8h45		
Enfant de moins de 11 ans - QF 1		1,05
Enfant de moins de 11 ans - QF 2		1,35
Enfant de moins de 11 ans - QF 3		1,65
Accueil périscolaire : de 16h30 à 19h00		
Enfant de moins de 11 ans - QF 1		1,25
Enfant de moins de 11 ans - QF 2		1,55
Enfant de moins de 11 ans - QF 3		1,75
MERCREDIS LOISIRS ET VACANCES SCOLAIRES		
Accueil du matin de 7h30 à 9h00		
Enfant de moins de 11 ans - QF 1		1,15
Enfant de moins de 11 ans - QF 2		1,45
Enfant de moins de 11 ans - QF 3		1,75
Accueil du soir : 18h00 à 19h00		
Enfant de moins de 11 ans - QF 1		1,05
Enfant de moins de 11 ans - QF 2		1,35
Enfant de moins de 11 ans - QF 3		1,65
Tarif journée de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 18h00		
Enfant de moins de 11 ans - QF 1		6,50
Enfant de moins de 11 ans - QF 2		6,80
Enfant de moins de 11 ans - QF 3		7,10
Repas (indépendant du QF)		4,00
Tarif par demi-journée de 9h00 à 12h00 ou de 13h30 à 18h00		
Enfant de moins de 11 ans - QF 1		4,70
Enfant de moins de 11 ans - QF 2		4,80
Enfant de moins de 11 ans - QF 3		4,85
Repas (indépendant du QF)		4,00
Tarif sortie de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 18h00		
Sortie animation sur site – sortie sans transport		3,50
Sortie avec bus en proximité de Lassay-les-Chateaux (rayon 30 kilomètres maximum)		8,00
Sortie avec bus hors proximité de Lassay-les-Chateaux (au-delà de 30 kilomètres)		11,50
Tarif veillée		
Veillée		6,00
Tarif nuitée		
Nuitée		7,50
Camps sur 5 jours (hors fin de semaine)		
Enfant de moins de 11 ans - QF 1 (repas compris)		95,00
Enfant de moins de 11 ans - QF 2 (repas compris)		105,00
Enfant de moins de 11 ans - QF 3 (repas compris)		115,00

RESTAURATION SCOLAIRE

Envoyé en préfecture le 19/12/2025

Reçu en préfecture le 19/12/2025

Publié le

S²LO

ID : 053-215301276-20251216-2025_091-DE

Ces tarifs peuvent être modifiés en cours d'année en fonction des bilans issus du compte administratif

ENFANTS DE LASSAY-LES-CHATEAUX

4 tranches de quotient familial : S = 0 à 499 ; 1 = 500 à 900 ; 2 = 901 à 1100 ; 3 > à 1100
et tarif appliqué aux familles ne souhaitant pas communiquer leur quotient ou n'ayant pas fournis les documents permettant le calcul du quotient

Enfant en élémentaire - QF S	1,00
Enfant en élémentaire - QF 1	3,15
Enfant en élémentaire - QF 2	3,55
Enfant en élémentaire - QF 3	4,00
Enfant en maternelle - QF S	1,00
Enfant en maternelle - QF 1	2,75
Enfant en maternelle - QF 2	3,05
Enfant en maternelle - QF 3	3,35
ENFANTS HORS COMMUNE	
Enfant – QF S	1,00
Enfant en élémentaire	5,80
Enfant en maternelle	4,20

Vote : Pour : à l'unanimité

Les formalités de publicité ayant été effectuées ce jour,
 LASSAY-LES-CHATEAUX, le 16 décembre 2025

Le Maire,

Jean RAILLARD

